

## Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

4, 5 et 23 février 2021 - GRENOBLE

Comment s'assurer qu'une action mise en œuvre est efficace ? Est-ce que le public atteint est celui qui était visé au départ ? Les publics adhèrent-ils aux activités proposées ? Aujourd'hui l'évaluation est une démarche incontournable dans la mise en œuvre des actions du domaine de la santé ou du social.

Mais les porteurs de projets se trouvent parfois en difficulté pour évaluer leurs actions. L'enjeu est de passer d'une démarche d'évaluation existante, mais souvent intuitive, à un processus davantage construit et formalisé.



### OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Maîtriser les principes et concepts de l'évaluation.
- Connaître les différentes étapes d'une évaluation.
- Acquérir les méthodes et outils de l'évaluation.



### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de 3 jours (21 heures).  
Groupe de 10 à 15 participants.

L'approche pédagogique repose sur des temps d'exposés, des exercices pratiques de cas et des travaux de groupes sur des actions liés à l'activité professionnelle des participants.



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Personnes en situation d'avoir à évaluer une action, impliquées dans des actions du secteur santé ou social dans la région.

Il est recommandé de connaître la méthodologie de projet.



### LIEU

A confirmer



### DURÉE & HORAIRES

3 jours  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



### FORMATEURS

Carole MARTIN DE CHAMPS, directrice de l'ORS ARA.

Cindy ROMERO-PORTIER, formatrice en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA



### Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.  
Évaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.

Pour **conduire** une **évaluation d'action** du **secteur santé**  
ou **social** : apprentissage des **outils** et **mise en situation**

4, 5 et 23 février 2021 - GRENOBLE



## PROGRAMME

### Jour 1

- Les représentations et les pratiques d'évaluation du groupe.
- Les préalables à l'évaluation.
- Le cadre logique d'une action : repères méthodologiques et exercices pratiques.

### Jour 2

- Les différents types d'évaluation.
- Les questions d'évaluation : repères méthodologiques et exercice pratique.
- La définition des critères et des indicateurs : repères méthodologiques et exercices pratiques.

### Jour 3

- Les sources et outils de recueils de données.
- L'enquête par questionnaire : exercice pratique.
- Les outils de recueil de données : exercice pratique.
- La présentation des données : repères et exercice pratique.
- L'analyse des données : repères et exercice pratique.
- Les recommandations et le rapport d'évaluation.

Renseignements pédagogiques

Lucie PELOSSE - IREPS ARA

Tél. 04 72 00 55 70 - [lucie.pelosse@ireps-ara.org](mailto:lucie.pelosse@ireps-ara.org)





## INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

**POUR CONDUIRE UNE EVALUATION D'ACTION DU SECTEUR SANTÉ OU SOCIAL****4, 5 et 23 février 2021 - Grenoble***Merci d'écrire lisiblement.*

## STAGIAIRE

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél. : .....

Email : .....

## ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du référent formation : .....

Tél. : .....

Email : .....

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e)  
 Personne en recherche d'emploi  
 Particulier  
 Bénévole  
 Profession libérale ou indépendant

Bénéficiez-vous d'un financement public ou d'un OPCO ?  Oui  Non

Si oui, lequel ? .....

Bulletin à retourner  
par mail ou courrier  
**avant le 14 décembre 2020** à  
**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**  
[formation@ireps-ara.org](mailto:formation@ireps-ara.org)

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure). Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée. Les frais d'hébergement, de restauration et de déplacement sont à la charge du participant ou de son financeur. Une convention de formation, à nous retourner signée, vous sera envoyée par mail.*



**IREPS Auvergne-Rhône-Alpes**  
**www.ireps-ara.org**

N° de SIREN : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité : 82 69 06 790 69



L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de votre inscription et pour une durée de 36 mois maximum. Votre adresse mail pourra être utilisée pour vous envoyer les actualités de l'IREPS ARA, il sera possible à tout moment de vous désinscrire. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, contactez l'IREPS ARA. Plus d'informations sur [le site de l'IREPS ARA à la rubrique Mentions légales.](#)